APPEL A CANDIDATURES

L'ÉCHELLE
LA RÉUNION

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

SAMEDI 25 OCTOBRE 2025

L'appel à candidatures débutera le 25 septembre 2025 et se clôturera le 25 octobre 2025

L'ÉCHELLE LA REUNION

Porté par **Initiative Réunion** avec le soutien de la Fondation CHANEL, le programme **L'Échelle La Réunion 2025** a pour objectif d'accompagner jusqu'à **12 associations réunionnaises** de petite et moyenne taille engagées en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles.

Ce dispositif ne vise pas à financer un projet ponctuel, mais à soutenir un **développement organisationnel durable**, en renforçant la capacité des associations à se structurer, à se projeter et à démultiplier leur impact social.

UN PROGRAMME EN 4 PILIERS STRUCTURANTS

Le programme **L'Échelle La Réunion** propose un accompagnement structuré et progressif, conçu pour donner aux associations les moyens de consolider leur organisation, de renforcer leur impact et de franchir une nouvelle étape dans leur développement.

Il repose sur **quatre piliers complémentaires** :

1. Un accompagnement collectif

Renforcer les compétences clés de l'économie sociale et solidaire grâce à un parcours de formation structuré en 6 axes :

- structuration et raison d'être,
- modèle économique et stratégie,
- gouvernance et organisation des ressources humaines,
- communication et visibilité,
- accès aux financements publics et privés,
- compétences stratégiques inclusives et égalitaires.

2. Un accompagnement sur-mesure

Adapter les solutions aux besoins spécifiques de chaque association grâce à :

- un diagnostic et des audits personnalisés,
- des entretiens avec les dirigeant·es et les équipes,
- un suivi individualisé, du mentoring et du coaching pour définir un plan d'action opérationnel réaliste et efficace.

3. Un financement structurel

Soutenir la stabilité et la pérennité des associations grâce à une subvention pouvant aller jusqu'à **80 000 € sur 2 ans par association (mobilisable dès la première année)**, dédiée notamment à :

- la consolidation des ressources humaines,
- les frais administratifs et informatiques,
- la montée en compétences et les formations,
- les actions de structuration et de consolidation interne.

4. Une dynamique collective

Créer une véritable communauté d'apprentissage et de coopération en favorisant :

- des afterworks thématiques pour partager expériences et bonnes pratiques,
- des forums régionaux intermédiaire et final pour accroître la visibilité et valoriser les résultats,
- des temps de mentorat et de networking avec expert·es, partenaires et pairs.

LE PASSAGE A L'ECHELLE : UNE OPPORTUNITE DE TRANSFORMATION

Le **passage à l'échelle** ne se limite pas à la croissance : il s'agit de renforcer durablement l'organisation et la mission des associations, afin d'assurer un **impact social plus large et pérenne**.
C'est un processus exigeant, qui demande :

- une vision stratégique,
- une gouvernance solide,
- une maîtrise des ressources humaines et financières,
- et une réelle capacité à absorber de nouvelles responsabilités.

Les associations candidates devront démontrer leur **motivation, leur engagement et leur aptitude à franchir cette étape** pour transformer leur action et consolider leur rôle au service de l'égalité de genre à La Réunion.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Pour être éligible au programme **L'Échelle La Réunion 2025**, les associations doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être une **association loi 1901** dont le siège est situé à La Réunion.
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales
- Être en capacité d'**envisager un passage à l'échelle** (développement, extension, consolidation).
- Être en cohérence avec la **mission et les valeurs de la Fondation CHANEL**.
- Avoir une mission qui s'inscrit dans au moins **un des axes d'intervention de la Fondation** :
    - sécurité (lutte contre les violences basées sur le genre, santé, protection sociale),
    - autonomie économique et sociale (leadership, insertion, métiers du care),
    - résilience climatique (adaptation, rôle des femmes dans la transition).
- Disposer d'une **équipe salariée** d'au moins 1 personne, ou être **en phase de recrutement.**
- Avoir un **budget annuel compris entre 15 000 € et 500 000 €**.
- Être en activité depuis au moins 1 an.
- Présenter un projet dont l'objectif est de **consolider la structure sur le long terme** (et non de financer des opérations courantes).
- S'engager à participer pleinement à l'ensemble des activités du programme (formations, ateliers, événements collectifs, mentorat).

NE SONT PAS ELIGIBLES

- Les structures actuellement partenaires de la Fondation CHANEL ;
- Les manifestations culturelles et sportives à des fins promotionnelles ou commerciales ;
- L'acquisition de biens immobiliers ;
- Les dotations individuelles ;
- Les organisations à caractère religieux, confessionnel ou politique.

Documents obligatoires :

- Rapport annuel de l'association
- Budget prévisionnel ou le dernier compte de résultat
- Statut de l'association

Note importante :
Les dossiers ne répondant pas à l'ensemble de ces critères ne pourront malheureusement pas être étudiés.
Cette exigence vise uniquement à garantir l'équité entre toutes les candidatures et la cohérence avec les objectifs du programme, dans un esprit de bienveillance et de transparence.

POINTS D'ATTENTION DU COMITE DE SELECTION

Le comité de sélection sera particulièrement attentif à la qualité et à la rigueur des dossiers présentés. Les associations candidates devront veiller à fournir une réponse claire, précise et argumentée, permettant de démontrer leur capacité à s'inscrire dans un parcours de changement d'échelle.

Plusieurs éléments seront analysés avec soin :

- **La rédaction du dossier** : une présentation structurée, claire et concise, mettant en évidence la mission, les priorités stratégiques et les défis de l'association.
- **La solidité et la transparence financière** : un budget réaliste, cohérent et anticipant les actions à mener, garantissant une gestion responsable et conforme aux principes de l'ESS.
- **La gouvernance et l'organisation interne** : la capacité de la structure à mobiliser ses instances, ses équipes salariées et bénévoles, ainsi qu'à absorber une montée en charge organisationnelle.
- **L'ambition et la faisabilité du changement d'échelle** : une stratégie claire, à la fois réaliste et porteuse d'un impact social durable sur le territoire réunionnais.
- **L'adhésion aux valeurs et aux objectifs de la Fondation CHANEL** : promotion de l'égalité de genre, ancrage territorial, coopération, participation active au sein de l'écosystème associatif local.
- **L'engagement dans la dynamique collective** : motivation et disponibilité à prendre part à l'ensemble du programme (formations, ateliers, événements collectifs, mentorat et réseautage).

Ces critères visent à sélectionner des associations capables de tirer pleinement profit du dispositif, en renforçant leur organisation et en consolidant leur rôle d'acteurs structurants de l'économie sociale et solidaire à La Réunion.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les candidatures doivent être déposées **au plus tard le samedi 25 octobre 2025 à minuit**. Elles se font exclusivement en ligne via un **formulaire Google Form** (lien communiqué dans l'appel). Ce formulaire devra être dûment complété et accompagné de l'ensemble des **pièces administratives obligatoires** (statuts, rapport d'activité, budget, etc.).

Pour toute demande de renseignements, les associations peuvent contacter : beelabreunion@gmail.com **ou par téléphone 0262 95 29 95**

Calendrier prévisionnel

- **25 septembre 2025** : ouverture de l'appel à candidatures
- **25 octobre 2025 à minuit** : clôture des candidatures
- **4 novembre 2025** : pré-sélection
- **13 novembre 2025** : comité de sélection
- **20 novembre 2025** : Welcome Coffee et lancement officiel du programme
- **Fin novembre 2025** : début de l'accompagnement des 12 associations lauréates

Initiative Réunion et le BeeLab incubateur au féminin

L'Échelle La Réunion est porté par **Initiative Réunion** et son incubateur au féminin, le **BeeLab**, dont la mission est d'accompagner les initiatives associatives et entrepreneuriales qui œuvrent pour un développement inclusif et durable sur le territoire.

À travers ce programme, Initiative Réunion poursuit son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en soutenant la structuration, la professionnalisation et le rayonnement des associations locales. L'Échelle La Réunion s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en offrant aux structures sélectionnées un accompagnement de haut niveau, des outils concrets et des moyens renforcés pour consolider leur impact social et contribuer activement à la construction d'une société plus juste et égalitaire.

LA FONDATION CHANEL

Créée en 2011, la Fondation CHANEL a pour mission de **créer les conditions pour que les femmes et les filles soient libres de façonner leur destin**. Présente dans plus de 50 pays et partenaire de plus de 200 organisations, elle agit avec une approche intégrée qui combine financement, accompagnement stratégique et renforcement de capacités.

Ses interventions se concentrent sur trois domaines clés :

1. **Sécurité**
    - Lutter contre les violences basées sur le genre.
    - Favoriser l'accès à la santé, notamment la santé sexuelle et reproductive.
    - Garantir la protection sociale des femmes et des filles.
2. **Autonomie économique et sociale**
    - Soutenir la montée en compétences, le leadership et l'insertion professionnelle des femmes.
    - Renforcer leur rôle dans les métiers du care (soin…) et de l'accompagnement social.
3. **Résilience climatique**
    - Valoriser le rôle et le leadership des femmes dans la réponse au changement climatique.
    - Développer des initiatives portées par des femmes favorisant l'adaptation des communautés aux crises environnementales.